



Rudolf
Ramsauer,
directeur

Pour le paquet fiscal, le temps des «oui mais» ou des «non mais» est révolu. En mai, les citoyens ne pourront dire que oui ou non en déposant leurs bulletins dans l'urne. Ils se prononceront en effet sur un paquet définitif. Un paquet dont les avantages l'emportent très

Paquet fiscal: soulager enfin la classe moyenne!

nettement sur les désavantages. Ce train de mesures est un bon compromis, qui tient compte de multiples revendications.

L'allègement fiscal pour les familles – de loin le principal élément de l'ensemble – ainsi que la mise sur pied d'égalité des couples mariés et des concubins, sont deux améliorations absolument nécessaires apportées par cette réforme. Laquelle supprime également le handicap comparatif d'un droit de timbre anachronique. Surtout, le paquet fiscal permettra de soulager un peu la classe moyenne, qui a fait pratiquement tous les frais de la progression spectaculaire, en comparaison internationale, de la fiscalité et des prélèvements obligatoires observée en Suisse ces dernières années. Ne nous y trompons pas: si nous ratons cette chance de redresser la barre, nous nous débattons de longues années encore dans les mêmes difficultés.

@ rudolf.ramsauer@economiesuisse.ch

Marge de manœuvre économique et politique d'un pays tiers

Lors du Forum européen de Lucerne de cette année, le président d'economiesuisse, Ueli Forster, a exposé ses vues au sujet de la marge de manœuvre dont dispose la Suisse, non-membre de l'UE. Pour l'essentiel, sa position est la suivante: la Suisse, en tant que pays tiers, doit utiliser pleinement sa capacité de développement dans les relations extérieures et à l'intérieur du pays pour renforcer sa place économique.

Pour l'économie suisse, l'Europe est une entité importante dans une économie mondialisée, mais il n'y a pas qu'elle. economiesuisse est convaincue qu'il vaut mieux pour la Suisse exploiter son potentiel et ses ressources de pays tiers plutôt que de rechercher l'eurocompatibilité. Notre pays doit se fixer pour but de défendre ses intérêts et de continuer à améliorer sa position concurrentielle.

Des atouts pour jouer un rôle de leader

A cet égard, la situation suisse n'est pas mauvaise: par rapport aux économies de l'UE, l'économie suisse est extrêmement mondialisée; cette condition de base est favorisée par un important réseau d'accords internationaux. On ne saurait donc parler d'isolement. De tels atouts doi-

vent rendre notre pays plus fort dans la mondialisation.

Renforcer une politique économique extérieure indépendante

La marge de manœuvre dont dispose la Suisse pour se développer au fur et à mesure de l'intégration de l'UE est plus grande que celle des autres pays européens. Dans ce domaine, le rôle de l'OMC est primordial. En tant que pays tiers, la Suisse pourra évoluer de manière plus adaptée à ses intérêts qu'un pays qui doit progresser en coordination avec



Ueli Forster,
président
d'economiesuisse,
au forum
européen
de Lucerne.

d'autres. Mais l'OMC n'est pas le seul instrument de la politique extérieure suisse. La conclusion d'accords avec des pays s'inspirant des mêmes idéaux que le nôtre est très importante. Et ce non seulement là où l'UE est à l'œuvre, mais aussi de manière autonome et indépendamment d'elle. Exploiter la marge de manœuvre signifie aussi mener

une politique économique extérieure volontairement indépendante de celle de l'UE.

Une meilleure compétitivité passe par des réformes internes

Des conditions-cadre optimales à l'intérieur du pays sont tout aussi importantes qu'une situation favorable sur le terrain international. Les milieux politiques de notre pays manifestent souvent trop peu de détermination à renforcer notre place économique dans le dur jeu de la concurrence mondialisée. Le besoin de réformes internes est grand. economiesuisse a déjà montré à plusieurs reprises ce qu'il faudrait faire pour renforcer durablement la place économique suisse.

La Suisse, une référence pour l'Europe

Les milieux économiques partent de l'idée que la Suisse n'adhérera pas à l'Union européenne avant des années. Mais si elle développe son potentiel de pays tiers, ce sera également dans l'intérêt de l'UE: une Suisse pleinement intégrée économiquement en Europe, disposant de meilleures conditions de concurrence, servira de référence à l'UE.

Le texte intégral de cet exposé figure sous:



www.economiesuisse.ch

Point fort

Le Tribunal fédéral l'a clarifié: la loi sur les cartels permet d'ouvrir le marché de l'électricité.

Page 2 ►

Dépenses surveillées

Une nouvelle loi tessinoise doit contribuer à freiner l'augmentation des dépenses de l'Etat en les couplant à l'évolution du PIB.

Page 3 ►

Services documentaires

Le service de documentation d'economiesuisse est à la disposition de ses membres.

Page 5 ►

Portrait d'une PME

SIGG Switzerland SA est le leader mondial des bouteilles en aluminium. Il est représenté dans 40 pays.

Page 6 ►

Un jugement du Tribunal fédéral ouvre le marché de l'électricité

Le non à la loi sur le marché de l'électricité n'entraîne qu'une pause très passagère dans l'irrésistible processus d'ouverture. Telle est, en substance, la conclusion de l'Arrêt du 17 juin 2003 du Tribunal fédéral, dont les considérants viennent d'être rendus publics. La thèse soutenue par le Conseil fédéral durant la campagne est ainsi corroborée, selon laquelle une libéralisation aura lieu, bon gré mal gré.

Durant les débats parlementaires comme dans la documentation de préparation de la votation sur la loi sur le marché de l'électricité, le Conseil fédéral avait clairement annoncé qu'un rejet populaire n'arrêterait pas l'ouverture; celle-ci s'opérerait alors au cas par cas, s'appuyant sur la loi sur les cartels. C'est donc en connaissance de cause que le peuple suisse s'est opposé au projet de libéralisation et c'est sans étonnement que l'on prend aujourd'hui acte de la confirmation par le Tribunal fédéral (TF) de l'appréciation du gouvernement.

Ce qui constitue toutefois une surprise, et une très bonne surprise, c'est la clarté du jugement rendu par le TF qui a été saisi dans le cadre d'une affaire qui voit les Entreprises électriques fribourgeoises s'opposer au transit sur leur réseau de courant concurrent.

■ D'abord, selon le TF, le rejet de la loi sur le marché de l'électricité ne peut pas avoir pour conséquence que l'accès de tiers au réseau de transport et de distribution électrique d'un concurrent ne puisse pas être imposé sur la base du droit des cartels. Les entreprises d'approvisionnement en électricité, en particulier les opérateurs de réseaux, sont donc aussi soumises à cette loi.

■ Ensuite, il y a bel et bien comportement abusif lorsqu'une entreprise en position dominante dispose seule des équipements ou des installations indispen-

sables à la fourniture d'une prestation et qu'elle refuse, sans raison objective, de les mettre à disposition de ses concurrents, contre rémunération adéquate.

■ De plus, le simple fait qu'une entreprise en position dominante perde une part de marché à la suite de l'arrivée de nouveaux concurrents ne saurait être considéré comme une raison pour exclure la concurrence. Au contraire, c'est précisément le but du droit des cartels que les parts de marché relatives des différents offreurs puissent subir des modifications par le biais de la concurrence.

■ Enfin, le TF indique clairement que dans le cadre de la loi sur le marché de l'électricité, des principes ont été élaborés, relatifs au calcul de la rétribution de l'acheminement de l'électricité, qui peuvent être repris pour la détermination du prix pour l'obligation d'acheminement reposant sur le droit des cartels.

Le décor légal est maintenant bien planté. Au plan fribourgeois, un certain flou persiste à la suite de l'adoption récente d'une loi cantonale ancrant le monopole de la société électrique régionale. Quand bien même, toujours selon le Tribunal fédéral, on peut se demander sérieusement si et dans quelle mesure le canton de

Fribourg a la possibilité d'instituer un monopole de droit pour la livraison d'électricité. La question reste donc momentanément ouverte. Mais quel que soit le dénouement de ce cas particulier, il ne fait guère de doute que la décision du TF a ouvert une large brèche par laquelle bon nombre d'entreprises vont prochainement s'engouffrer. Par conséquent, le nombre de cas similaires actuellement pendants devant la Commission de la concurrence va probablement croître rapidement. A ceci s'ajoute une dimension politique d'importance majeure: pour des raisons d'abord de crédibilité, mais aussi pour ne pas affaiblir inutilement le droit des cartels à un moment où il s'agirait plutôt de le renforcer, le Département fédéral de l'économie, puis le Conseil fédéral, devraient certainement réfléchir à deux fois avant de décider une éventuelle dérogation à la décision du TF. Enfin, cette décision de justice devrait aussi posséder l'avantage considérable d'accélérer le processus d'adoption d'une nouvelle loi d'encadrement de la libéralisation du marché de l'électricité, qui reste nécessaire si l'on veut fixer des règles du jeu plus aisément applicables à tous.

 florent.rodut@economiesuisse.ch



Contribution de l'économie privée au Sommet mondial sur la société de l'information (WSIS)

Le Sommet mondial sur la société de l'information, qui se tiendra du 10 au 12 décembre 2003 à Genève, lance des défis ambitieux: l'Internet, l'ordinateur personnel, les câbles à fibre optique et les satellites de communication, etc... seront en effet les instruments d'une révolution technologique plus radicale encore que celle du 19ème siècle. Et il ne fait guère de doute que c'est en premier lieu l'économie privée qui pourra donner l'impulsion nécessaire à l'adoption au plan mondial de ces technologies.



Beaucoup a été fait durant la longue préparation du sommet afin d'impliquer toutes les parties intéressées, dont les entreprises, encadrées par la Chambre de commerce internationale (ICC). Une participation forte du monde des affaires est dans l'intérêt du sommet. Ce sont elles en effet qui seront en premier lieu chargées d'intégrer les nouvelles technologies dans la vie de tous les jours. Les entreprises sont prêtes à apporter leur contribution au succès du sommet mais elles attendent en retour que l'on prenne sérieusement en compte leurs requêtes. Il n'est pas besoin d'être devin pour mesurer tout ce qui est encore nécessaire de faire afin de traduire dans les faits les objectifs qui sont aujourd'hui affichés: investissements massifs, développement des infrastructures, pénétration de l'éducation dans les régions les plus isolées. Par exemple, dans plusieurs parties du monde en développement, des milliers de villages ne disposent pas encore d'un téléphone. Pour satisfaire les attentes formulées à l'adresse des entreprises, il faudra notamment créer un environnement favorable à l'investissement. Elles hésiteront à engager de l'argent dans des projets si le climat d'investissement est hostile. Tel est un des messages que portera ICC durant le Sommet.

 www.icc-switzerland.ch

Le Tessin discute d'un modèle de contrôle des dépenses publiques

Le Conseil d'Etat tessinois va vraisemblablement débattre au début de 2004 de la loi visant à freiner les dépenses de l'Etat. Pour le gouvernement, cette loi est un important instrument destiné à maîtriser la croissance des dépenses.

Le niveau de la dette publique tessinoise, de l'ordre de un milliard de francs, n'est certes pas encore trop inquiétant. Mais il aura fallu de longues discussions pour ramener le déficit du budget 2004 de 489 à 277 millions de francs. Ces chiffres montrent à quel point il est difficile de maîtriser les finances cantonales.

Dans la seconde moitié des années 90, le Conseil d'Etat et le Parlement ont mené une politique ciblée d'allègements fiscaux qui a amélioré la compétitivité de l'économie tessinoise. En conséquence, les primes d'assurance maladie, en hausse, sont devenues un

peu plus supportables pour la population.

Mais ces dernières années, l'accroissement excessif des dépenses de l'Etat a mis les finances publiques sous pression. La quote-part de l'Etat tessinois est passée ces vingt dernières années de 11 à 14 pour cent du PIB cantonal. La loi visant à freiner les dépenses de l'Etat, due à la plume de la responsable des finances et de l'économie, Marina Masoni, a pour but de faire barrage à l'automatisme actuel de croissance des dépenses de l'Etat.

Cette loi oblige le gouvernement et le Parlement à réexaminer constamment les priorités. Ainsi, le mécanisme de frein des dépenses a une fonction préventive. Il impose une discipline financière au gouvernement et au Parlement. La croissance des dépenses doit ainsi être liée à la création de valeur dans le canton. Concrètement, l'accroissement nominal des dépenses publiques ne



Maria Masoni, conseillère d'Etat à l'origine du projet de loi.

doit pas dépasser la croissance nominale du PIB.

Comment freiner les dépenses publiques ?

Le frein aux dépenses est conçu de telle manière que des modifications conjoncturelles graves sont prises en considération. Les investissements et les contributions de tiers ne sont pas soumis au frein aux dépenses. Selon la loi, les dépenses en cours peuvent évoluer comme le PIB pendant une période de cinq ans.

Si le budget dépasse le plafond de dépenses fixé, le gouvernement doit alors soit procéder à

des coupes linéaires dans les domaines du personnel, de la prévoyance sociale et des services et des subventions, soit prendre des mesures sélectives dans tous les domaines. Le Conseil d'Etat ne peut présenter au Parlement un budget dont les dépenses dépassent la limite fixée.

La loi préserve l'autonomie politique du gouvernement et du Parlement, car :

1. les dépenses de l'Etat ne sont pas bloquées;
2. le mécanisme est souple (le PIB se calcule sur une période de cinq ans);
3. le Parlement peut, dans des situations exceptionnelles (grave crise économique, catastrophes naturelles), surseoir au frein aux dépenses.

La loi étant conçue comme un outil préventif, le gouvernement et le Parlement peuvent éviter des mesures d'assainissement douloureuses et immédiates.

 stefano.modenini@economiesuisse.ch

Promotion de l'investissement

La Swiss Organisation for Facilitating Investments (SOFI) a été créée en 1997 par le seco (Secrétariat d'Etat à l'économie) en collaboration avec KPMG.

L'objectif de SOFI est de soutenir les projets d'investissement d'entreprises suisses dans les pays en développement ou en transition, et de faciliter ainsi le transfert de capital, de technologie et de savoir-faire vers ces pays.

Un précieux soutien

Les entreprises désireuses d'investir dans des pays en développement ou en transition sont confrontées à un certain nombre de défis: manque d'informations ou de contacts, accès restreint aux sources de financement et capacité de gestion inadaptée. SOFI offre aux entreprises tous les services nécessaires pour relever



Une joint-venture helvète-georgienne dans le domaine des eaux minérales.

ces défis et les accompagne du début du projet d'investissement jusqu'à sa réalisation.

Services étendus

SOFI offre les services suivants:

- informations sur les conditions d'investissement dans les pays en développement et en transition (pages web, séminaires, occasions de nouer des contacts, etc.)
- informations sur les possibilités d'investir dans les pays en développement et en transition.

■ aide à la recherche et à la sélection de partenaires de l'industrie et de la finance.

■ conseils lors du développement des stratégies d'investissement, études de pré-investissement, formulation de projets, recherche de fonds et soutien dans la mise en œuvre des projets.

■ financement par le fonds start-up du seco (SSF). Le SSF a pour but de financer les projets d'investissement des entreprises suisses dans les pays en transition au cours de la phase de démarrage.

Les mandats des Chambres de commerce

SOFI est mandatée pour s'occuper des Chambres de commerce Suisse-Russie, Suisse-Kazakhstan, Suisse-Ukraine et Suisse-Europe centrale. Par ailleurs, SOFI est l'organe officiel de contact pour le secteur privé en Suisse pour toutes les affaires et questions

Rapports complets sur les pays

Le site du seco comprend toutes les informations sur les pays avec lesquels nous entretenons un certain niveau de collaboration économique. Ces informations contiennent un aperçu des conditions-cadre de l'économie et des relations bilatérales. Le centre de prestations politiques par pays du seco est à disposition pour tout renseignement complémentaire-rapports sont subdivisés en cinq groupes: Europe, Afrique/Moyen-Orient, Amérique latine, Amérique du nord, Asie/Australie/Océanie.

Des informations extrêmement utiles figurent à l'adresse:

 www.seco-admin.ch/themen/aussewirtschaft/laender/index.html

concernant le groupe de la Banque mondiale et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD).

 www.sofi.ch

Banc d'essai: les élections européennes de 2004

En été 2004, les citoyens de l'UE élargie à 25 pays au total éliront un nouveau Parlement européen. La participation électorale sera l'étalon de la crédibilité des institutions.

Les élections au nouveau Parlement européen le 13 juin 2004 seront un grand événement politique. Conformément au traité de Nice, le nombre des députés, de 626 jusqu'ici, passera à 736. L'Allemagne y enverra le plus grand nombre de députés, soit 99, devant la France, l'Italie et la Grande-Bretagne (72).

Des compétences de plus en plus nombreuses

L'institution, naguère qualifiée péjorativement de «salon européen où l'on cause», s'est nettement profilée ces dernières années. Elu pour la première fois en 1979 lors d'élections directes, le Parlement européen

est parvenu depuis lors à acquérir un plein droit de co-décision avec le Conseil des ministres de l'UE dans la plupart des domaines politiques. A l'origine, ce droit était limité à l'approbation du budget européen. Le deuxième paquet de libéralisation du trafic ferroviaire, la mise en œuvre du Protocole de Kyoto ou la directive concernant la gestion des déchets électriques ne sont que quelques-uns des exemples les plus récents de la procédure de co-décision. La Convention européenne a également montré à quel point le Parlement européen a progressé dans son rôle ces dernières années. Les grands partis et groupes du Parlement européen ont joué un rôle déterminant dans l'élaboration de la nouvelle Constitution de l'UE.

L'extension des compétences du Parlement européen prévue dans la Constitution renforcera l'importance de cette institution, pour la Suisse également.

Le poids du PPE

Au Parlement européen, les députés forment des groupes selon leur appartenance politique. Les deux principaux des sept groupes actuels comprennent au total les 232 représentants du Parti populaire européen (PPE) et les 175 députés du Parti socialiste européen (PSE). Les libéraux et les démocrates et réformateurs (ELDR) comptent 53 députés. Au total, les groupes du Parlement européen représentent plus de 100 partis nationaux.

Pour des raisons politiques, le Parlement européen présente en outre la particularité de disposer de trois lieux de travail. Son siège principal est à Strasbourg, où se tiennent les séances plénières mensuelles, y compris les débats budgétaires; d'autres séances plénières ont lieu à Bruxelles, engendrant des va-et-vient critiqués par les députés; quant aux services du Parlement, ils se trouvent à Luxembourg.

La participation aux élections sera un indicateur

Les élections de juin 2004 seront aussi un test de crédibilité pour l'UE. La participation est passée de 60% en 1994 au record historique à la baisse de 45,2% en 1999, avec toutefois de grandes différences entre les Etats membres. La participation dans les différents pays dépend aussi de la notoriété des personnalités du Parlement européen.

 www.economiesuisse.ch/dj/br

Recensement des entreprises 2005

Un recensement des entreprises est annoncé. Si les enquêtes intermédiaires (2001 par exemple) se font sur la base d'un sondage réduit, le recensement de 2005 est réalisé tous les dix ans au moyen d'un questionnaire assez complet.

Dans la perspective du RE 2005, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a mis sur pied un groupe d'accompagnement au sein duquel les milieux économiques sont représentés, aux côtés des organes administratifs de la Confédération, des cantons et de la Banque nationale. Le groupe évaluera les besoins statistiques et les concepts, méthodes et procédures appliqués en fonction du progrès technologique. La question de savoir si, et sous quelle forme, les registres administratifs pourraient être utilisés à l'avenir comme source de données en lieu et place du questionnaire classique adressé aux entreprises sera examinée. D'autre part, le groupe devra proposer des mesures en vue de maîtriser la charge administrative pour les entreprises.

Si l'OFS s'est montré attentif dans ses préparatifs du RE 2005, c'est aussi dû aux bonnes relations qui existent entre les milieux des statistiques officielles et l'économie. Le RE est une statistique indispensable sur les infrastructures qui contribue également à l'amélioration d'autres statistiques économiques. L'économie a donc un grand intérêt à ce que le RE 2005 puisse être mené avec succès.

Réduction du CO₂ – des décisions s'imposent

La fourniture de cet été a remis d'actualité le thème de la protection du climat.

Les transformations climatiques d'aujourd'hui sont expliquées essentiellement par l'accroissement des rejets de gaz carbonique dans l'atmosphère observé depuis le début de l'ère industrielle. Même si tous les facteurs connexes ne sont pas encore entièrement élucidés, les milieux scientifiques, économiques et politiques s'associent pour dire qu'il faut accorder un haut degré de priorité à la réduction des émissions de CO₂. Dans notre pays, la loi sur le CO₂ indique la voie à suivre. Elle ne se contente pas, comme de nombreux autres textes législatifs, de tracer des garde-fous, mais elle fixe un objectif clair et quantifiable. Ainsi d'ici à 2010, les émissions de CO₂ doivent être réduites de 10 pour cent par rapport à celles de 1990, la valeur déterminante étant la moyenne des années 2008 à 2012. Les émanations provenant des combustibles fossiles seront diminuées de 15% et celles des carburants de 8%.

L'économie prend le défi de CO₂ au sérieux. Sous les auspices de l'organisme d'application qu'elle a mise sur pied – l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEc) – quelque 1000 entreprises produisant quelque 3,5 millions de tonnes de CO₂ se sont déjà associées à ce processus de réduction. Cela correspond à plus d'un tiers du CO₂ imputable à l'économie.

Objectif «moins 15%»

On peut affirmer d'emblée que les exploitations engagées aujourd'hui dans l'AEnEc réaliseront leur objectif d'une diminution de 15%. Comme prévu dans la loi, les entreprises qui s'engagent à atteindre et qui atteignent un objectif convenu peuvent se faire exempter de la taxe. L'économie produit au total moins d'un quart de la totalité des émissions de CO₂ en Suisse. «D'après la loi sur le CO₂, la Confédération pourrait introduire dès 2004 une taxe sur le CO₂ après avoir déterminé dans un premier temps si la Suisse est en passe d'atteindre

l'objectif fixé en matière de CO₂. En fonction de la situation, elle pourra dire s'il faut prévoir, et à partir de quand, l'introduction d'une taxe. (...) Pour le moment, nous sommes dans un environnement incertain. C'est précisément ce qui nous préoccupe.» Tels sont les propos formulés par Armin Meier, directeur général de la Fédération des coopératives Migros (FCM) dans un courrier à l'AEnEc. Tant avec ses centres de transformation qu'avec ses coopératives, la FCM est engagée dans le processus de réduction du CO₂ orchestré par l'AEnEc.

Les efforts de l'économie visant à réduire les émanations de CO₂ entraînent des coûts considérables. Il importe donc que les entreprises puissent décider de leurs investissements en pleine connaissance des conséquences financières. C'est là une revendication urgente des entreprises suisses engagées dans la protection du climat.

 www.enaw.ch

Services d'information et de documentation d'economiesuisse

Les services d'information d'economiesuisse sont également destinés aux membres de la Fédération.

Dans la société actuelle le succès de toute activité spécialisée dépend très largement d'informations. Mais en même temps, le foisonnement des informations disponibles rend difficile un accès rapide aux informations appropriées. Pour maintenir un rapport raisonnable entre recherche et obtention des informations, il faut souvent des connaissances spécifiques des sources et des stratégies d'information. Les centres spécifiques de documentation qui ont vocation à fournir des informations dans leur domaine et qui ont accès aux sources disposent précisément de cette compétence.

Une riche banque de données economiesuisse dispose aussi de services centraux chargés d'acquérir l'information et de la transmettre pour son centre de documentation. Nous archivons des informations de politique économique tirées de journaux suisses et étrangers, de revues et de publications spécialisées ainsi que de documents officiels et de services de presse de partis et d'associations. Cette banque de données volumineuse constitue la principale source de recherches sur des thèmes de politique

économique. Nous effectuons aussi des recherches dans nos propres écrits, sur les rayons de notre bibliothèque spécialisée et dans des banques de recherche externes.

Les services d'information d'economiesuisse sont accessibles non seulement à nos collaborateurs, mais aussi à nos membres.

Vite fait bien fait

Le site d'economiesuisse comprend une rubrique «Services», «Recherches» qui débouche sur un formulaire permettant de présenter facilement des demandes d'informations sur des sujets de politique économique. Vous pouvez naturellement aussi adresser vos demandes au responsable de notre documentation:

pierre-andré.granges
@economiesuisse



www.economiesuisse.ch



Le protocole «Tourisme» de la Convention alpine

Dans le domaine du tourisme et des loisirs, la Convention alpine se propose d'harmoniser les activités touristiques et de loisirs avec les exigences écologiques et sociales, notamment par la délimitation de zones de tranquillité.

Mais ce protocole présente certains risques.

A titre d'exemple de tourisme durable, l'OFEFP se fait l'avocat des voyages soft dans sa brochure consacrée à la mise en œuvre concrète de la Convention alpine en préconisant «la ferme plutôt que le palace». Il est clair que ce n'est pas avec ce genre d'idées qu'on va résoudre les problèmes du tourisme. Selon une étude commanditée par le seco, 5% seulement des hôtes passent leurs vacances à la ferme. Environ 60% logent dans des hôtels de classe moyenne. Ensuite, l'OFEFP veut promouvoir et soutenir le déplacement

des touristes au moyen des transports publics (article 13). Selon l'étude du seco, 60% des hôtes voyagent en voiture ou en moto pour leurs vacances principales; pour les vacances brèves, ce taux atteint même 79%.

Engagement de créer des zones de tranquillité

Le Protocole prévoit aussi la création de zones de tranquillité selon des critères écologiques où l'on renonce aux aménagements touristiques (article 10). Dans ces zones de tranquillité, les animaux et plantes sauvages doivent primer les autres intérêts. La tranquillité nécessaire doit assurer le déroulement paisible des processus écologiques propres aux espèces. En outre, il y a lieu de réduire ou d'interdire toutes les formes d'exploitation qui, dans ces zones, ne sont pas compatibles avec les processus écologiques.

Neige artificielle

Le protocole mentionne également la production de neige artificielle (article 14). Lors des débats sur la Convention alpine, le conseiller aux Etats Hans Hess est parvenu à la conclusion suivante: «En principe, ces installations sont interdites; la production de neige est cependant admise par des prescriptions juridiques internes pendant les périodes de froid, notamment pour assurer les zones exposées, lorsque les conditions hydrologiques, climatiques et écologiques le permettent. Si nous acceptons une telle disposition, nous ne pourrions jamais enneiger des pistes de ski entières [...]. Nous sommes ainsi confrontés à un net désavantage de concurrence par rapport à l'étranger.» (Surfaces de pistes enneigées artificiellement, Suisse: environ 10%, Autriche, environ 35%, Tyrol du sud: jusqu'à 80%).



mathias.gerber@economiesuisse.ch

Echanges avec la Haute école de Winterthour

A l'invitation du professeur W. Inderbitzin, recteur de la Haute école zurichoise de Winterthour, une rencontre a eu lieu le 6 novembre 2003 avec une délégation d'economiesuisse placée sous la direction de Rudolf Ramsauer. Il s'agissait tout d'abord pour les représentants d'economiesuisse de se faire une idée de l'état de la situation concernant la mise en place de la plus grande haute école spécialisée de Suisse qui offre surtout des perspectives et un potentiel de développement dans le domaine de la recherche appliquée. C'était aussi l'occasion de présenter personnellement les souhaits des milieux économiques à la direction de l'école. Cet échange a eu lieu au bon moment. Le Conseil fédéral doit renouveler d'ici la fin de l'année les autorisations accordées aux hautes écoles spécialisées. Ensuite, après la phase de constitution des hautes écoles spécialisées qui se terminera à fin 2003, celles-ci seront confrontées à de nouveaux défis avec l'introduction du processus de Bologne. Enfin, de nouvelles réformes importantes sont envisagées au sein du groupe des hautes écoles spécialisées zurichaises. La délégation d'economiesuisse a été impressionnée par le potentiel de la haute école zurichoise de Winterthour.

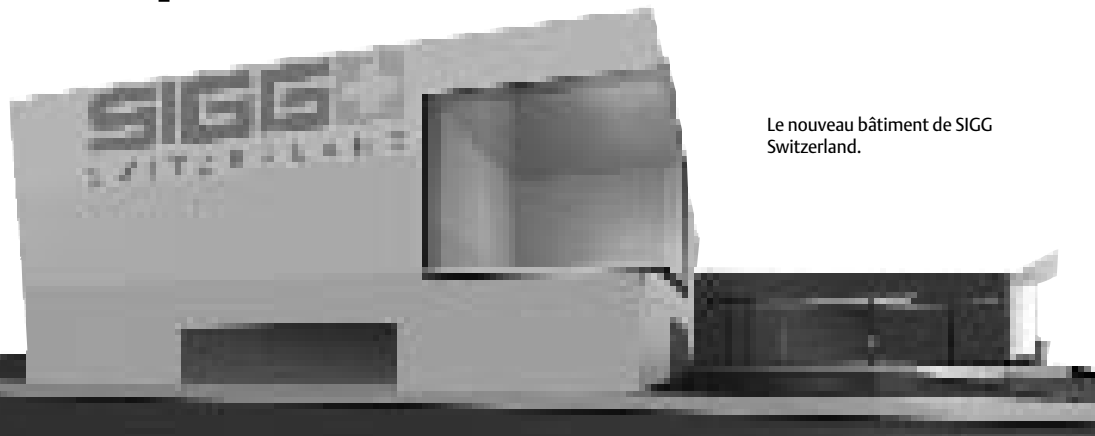
Assainissement des dettes de la République démocratique du Congo et de la Lybie

Dans le cadre des allègements de dettes, des discussions sont en cours avec la République démocratique du Congo et la Lybie. Les entreprises suisses qui ont des créances à faire valoir vis-à-vis de ces pays peuvent prendre contact avec M. Thomas Pletscher.



thomas.pletscher@economiesuisse.ch

Les produits de valeur de Frauenfeld



Le nouveau bâtiment de SIGG Switzerland.

SIGG Switzerland AG, avec son design mode, est leader mondial des bouteilles aluminium. L'entreprise, actuellement présente dans plus de 40 pays, veut encore s'étendre.

La success story de la bouteille SIGG Switzerland a commencé en 1908 à Bienne avec une simple «gourde». L'entreprise Küng, Sigg & Cie a été créée par Xaver Küng et Ferdinand Sigg. Elle produisait des articles de loisirs, des articles de ménage et des appareils électro-ménagers. En 1916, l'entreprise a déménagé à Frauenfeld. Depuis 1998, SIGG Switzerland SA se concentre sur ses affaires principales : la production et la distribution de bouteilles en aluminium pour le sport et les loisirs.

Tout commence avec un morceau d'aluminium rond qui ressemble à un puck de hockey sur glace. Un seul coup de formage par fluage au moyen d'une presse de quelque 600 tonnes transforme le morceau d'aluminium en cylindre. Puis l'ébauche acquiert en plusieurs étapes sa forme de bouteille typique. Le revêtement interne constitue une partie importante du processus de production. Il assure que les bouteilles SIGG Switzerland soient neutres du point de vue du goût et résistantes aux acides de fruits. Grâce à leur élasticité, le revêtement intérieur reste intact, même en cas de bosse sur la paroi externe. Dès que la couleur extérieure de base est appliquée,

la bouteille peut être décorée par le procédé de la sérigraphie: des motifs gais et amusants pour enfants, des motifs suisses pour les bouteilles souvenir; la bouteille peut aussi rester unie, classique et élégante. Et voilà, la bouteille culte de SIGG Switzerland est terminée.

Des artistes du monde entier dessinent des bouteilles SIGG Switzerland

L'entreprise, qui compte 55 collaborateurs, a dégagé en

2002 un chiffre d'affaires de 27 millions de francs. «Cette année, nous voulons porter notre chiffre d'affaires à 30 millions», explique Hansjörg Bruderer, directeur et détenteur de parts de SIGG Switzerland AG. «Nous avons réussi à faire d'un produit qui n'avait rien de spectaculaire une spécialité», ajoute-t-il. SIGG Switzerland AG est parvenue à créer un produit de grande qualité, fon-



Sac pour enfants de SIGG Switzerland avec boîte à snack et SIGG Switzerland Bottle. Idéal pour le jardin d'enfants et l'école.

Trois souhaits de politique économique

- 1 Développement de la qualification des travailleurs en Suisse afin de maintenir durablement la place industrielle suisse.
- 2 Simplification des règles commerciales et douanières
- 3 Promotion de la liberté des entreprises, notamment de celle des PME

tionnel, mais enrichi de dessins variés.

Grâce à sa forme intemporelle et à ses motifs attrayants, réalisés par des dessinateurs du monde entier, la SIGG Switzerland Bottle est même exposée aujourd'hui au Musée d'art moderne de New York.

Outre les bouteilles, SIGG Switzerland assure aussi la distribution de toute une série d'accessoires tels que des housses isolantes, des ceintures ou des porte-bouteilles pour bicyclettes, qui viennent compléter de manière optimale l'assortiment des bouteilles. SIGG Switzerland ne cesse d'élargir la palette de son offre. C'est ainsi que les «Thermo Bottles» et les «Car Mugs» ont été intégrés au programme de l'entreprise, ce qui étend le choix des systèmes.

Les SIGG Switzerland Bottles bientôt en vente sur le marché indien

Le principal marché de SIGG Switzerland AG est l'espace européen. Mais l'entreprise de Frauenfeld est en expansion. «Nous avons songé chaque année à de nouveaux marchés sur lesquels nous voulons nous implanter»; c'est ainsi que le directeur décrit la stratégie de son entreprise. Il y a deux ans, SIGG Switzerland a opéré une percée réussie sur les marchés asiatiques; l'entreprise est aujourd'hui bien présente sur des marchés en croissance - Chine, Asie du sud-est et Japon. Le potentiel de la Chine, en particulier, est énorme. Hansjörg Bruderer observe à ce sujet : «Admettons qu'un pour cent seulement du milliard et demi de Chinois achète l'une de nos bouteilles, cela représente un potentiel d'achat gigantesque».

Cette année, l'entreprise de Suisse orientale s'attaque au marché d'Europe de l'est et pour l'année prochaine, elle planifie son expansion en Inde.

Visite de Jürgen Strube, nouveau président de l'UNICE



Ueli Forster reçoit le président de l'UNICE, le professeur Jürgen Strube

Le nouveau président de l'Union des Confédérations de l'industrie et des employeurs d'Europe (UNICE/Bruxelles) et président du Conseil d'administration de BASF AG (Ludwigshafen), le professeur Jürgen Strube, a rendu visite à economiesuisse et à l'Union patronale suisse à Zurich le 19 octobre. M. Jürgen Strube a plaidé pour davantage de compétitivité en Europe et pour le renforcement de la voix de l'économie européenne à Bruxelles. M. Strube a invité la Suisse à exploiter largement les possibilités de développement qui s'offrent à elle dans le cadre du bilatéralisme et à continuer de jouer un rôle dans les mécanismes européens.

Consultations

24 novembre 2003

Consultation sur le raccordement de la Suisse orientale et occidentale au réseau ferroviaire européen à grande vitesse (raccordement aux LGV)

Contact: peter.hutzli@eonomiesuisse.ch

1er décembre 2003

Consultation sur les ordonnances d'application de la loi sur les cartels révisée:

■ Ordonnance sur les sanctions en cas de restrictions illicites à la concurrence;

■ Ordonnance sur le contrôle des concentrations d'entreprises, modification;

■ Ordonnance sur la perception d'émoluments dans la loi sur les cartels, modification.

Contact: peter.hutzli@eonomiesuisse.ch

15 décembre 2003

Consultation sur l'avant-projet de révision du Code civil (protection de l'adulte, droit des personnes et droit de la filiation) et sur l'avant-projet de loi fédérale réglant la procédure devant les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte)

Contact: thomas.pletscher@eonomiesuisse.ch

19 décembre 2003

Consultation sur le projet de révision de la Commission fédérale des banques (CFB) concernant l'Ordonnance de la CFB sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières, chapitres 3 à 5 (Ordonnance de la CFB, OBVM-CFB) et sur le projet de révision de la Commission des OPA (COPA) concernant l'Ordonnance de la COPA sur les offres publiques d'acquisition (Ordonnance sur les OPA, OOPA)

Contact: thomas.pletscher@eonomiesuisse.ch

15 janvier 2004

Consultation sur le Protocole facultatif du 25 mai 2000 à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants et sur la modification correspondante de la norme pénale relative à la traite des êtres humains

Contact: thomas.pletscher@eonomiesuisse.ch

Impressum

Editeur: economiesuisse, Fédération des entreprises suisses; **Rédacteur responsable:** Vincent Simon; **Adresse:** Carrefour de Rive 1, Case postale 3684, 1211 Genève 3; **Téléphone:** 022/786 66 81; **Téléfax:** 022/786 64 50; **mail:** vincent.simon@eonomiesuisse.ch; **Web:** www.eonomiesuisse.ch; **Rythme de parution:** mensuel; **Réalisation:** Layout88, Zurich; **Impression:** Imprimerie du Démocrate, Delémont

Documentation

- **Corporate Governance:** Swiss Code of Best Practice English. Free.
- **«Politique économique – Suisse 2003»** Perspectives et points clés de politique économique. Destinée aux leaders d'opinion, aux médias et aux représentants de l'économie. 50 francs. Téléchargeable sur notre site Internet.
- **«dossierpolitique»** Service de presse destiné à toute personne intéressée. Hebdomadaire, gratuit.
- **Le gouvernement d'entreprise en Suisse** Rapport du prof. Karl Hofstetter (40 francs). Téléchargeable sur notre site Internet.
- **Concept des dépenses** Contribution des milieux économiques au débat sur les finances politiques. 108 pages, 30 fr. + TVA et frais d'envoi. Téléchargeable sur notre site.
- **Politique suisse de la science, de la recherche et de la technologie:** perspectives à l'horizon 2007. Brochure gratuite.
- **«Newsletter»** Destinée aux dirigeants et aux cadres de l'économie, aux médias et au monde politique. Mensuelle, gratuite.
- **Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise** Code et directive SWX. Gratuit. Téléchargeable sur notre site Internet.
- **«Point de repère»** Revue thématique destinée au monde politique et aux médias. Abonnement, 4-5 fois par an; gratuite.
- **«Europe – options pour la Suisse et réformes internes»** Brochure, 48 pages, gratuite.
- **«Service e-mail»** Informations sur votre PC chaque semaine, gratuit.
- **«Concept fiscal»** Propositions de l'économie en vue du renouvellement du régime financier. Brochure, 32 pages, Fr. 10.-.
- **«Portrait d'eonomiesuisse»** Domaines d'activités, prestations et objectifs de la Fédération des entreprises suisses, gratuit.

Veuillez faxer le talon au 022 / 786 64 50

Commande Modification d'adresse

Entreprise

Nom

Rue

Prénom

N° postal / lieu

Fonction

E-Mail

 Les membres souhaitant participer à une consultation peuvent demander le matériel nécessaire à economiesuisse